Document généré le 23 avr. 2024 22:44

Inter
Art actuel

De la désintégration comme modalité d'accès à l'immatérialité

Luc Lévesque

Numéro 57, été 1993

URI : https://id.erudit.org/iderudit/46719ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)
1923-2764 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lévesque, L. (1993). De la désintégration comme modalité d'accès à l'immatérialité. *Inter*, (57), 54–55.

Tous droits réservés © Les Éditions Intervention, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

De la désintégration comme modalité d'accès à l'immatérialité ?

aménagement de la Suite ministérielle du Ministère des forêts.
Luc LÉVESQUE
Droiet Zérounian, architectes et Michel SAINT-ONGE, artiste.

S'attarder à magnifier les subtiles déchéances de la matière après SCHWITTERS et bien d'autres... Se délecter de l'inaltérable potentiel des décharges urbaines jusqu'à en questionner le statut sacralisé des cimaises muséales. Enfin parler de matière... simple nostalgie empreinte de romantisme en cette fin de millénaire où l'on parle d'immatérialité et d'obsolescence du corps biologique ? Nous osons croire que non, pas encore du moins. Malgré les importants bouleversements qui se préparent, le plus grand nombre n'a pas encore assumé la matière dans toutes ses potentialités « désintégratoires ». Ce pas gagnera à être franchi avant que l'environnement ne bascule complètement dans la séduisante asepsie synthétique des réalités virtuelles. Étonnamment plus que l'image, la matière dérange toujours. C'est dire qu'elle demeure encore aujourd'hui une voie de déstabilisation efficace surtout si elle est exploitée hors des enclaves artistiques. La cité regorge d'expériences autrement plus intenses que les petits chaos servis sur plateau institutionnel. Nous devons manœuvrer pour investir les domaines non conditionnés à l'art, nous confronter à de possibles scléroses conformistes dans les foyers susceptibles d'en favoriser la perpétuation.

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré le projet d'aménagement de la suite ministérielle du Ministère des Forêts, comme occasion privilégiée de tester les tolérances au potentiel déstabilisant de la matière à travers les métamorphoses d'un matériau unique et de circonstance, le bois.

Le projet se réalise en collaboration avec Michel SAINT-ONGE (assisté de James PARTAIK) hors du cadre du 1 % (Intégration des arts à l'architecture) par pures affinités opérationnelles. L'exercice bénéficie ainsi d'une plus grande souplesse d'action malgré des moyens financiers grandement diminués, le tout reposant sur le bon vouloir d'un client, dont il nous faut garder la confiance alors qu'on l'invite à explorer les limites de la convenance.

L'idée de base est simple. Elle consiste à utiliser le bois dans une large gamme de ses stades de transformation : de l'arbre de coupe aux planches de coffrage à béton, des contreplaqués modifiés par l'usure du temps aux placages lisses d'essences nobles (érable, noyer, cerisier) ; l'agencement de cet ensemble génère ainsi tout un éventail de perceptions qui entrechoquent les conditionnements. L'opération se développe en trois phases autour de quelques mots clés définissant un parcours processuel ouvert. La stratification, le flottement, l'assemblage, l'insertion et le « placard » constituent à cet effet nos principales balises conceptuelles. Une **première phase** de conception architecturale articule à travers différents modes d'assemblage la strate d'accueil sur laquelle vient s'insérer dans la **deuxième phase** un dispositif tripartite de relecture contextuelle :

— un arbre-colonne (pruche) planté devant le bureau du Ministre qui ponctue avec éclat la colonnade dans laquelle il s'insère ;

— les entrailles de l'arbre-colonne déconstruit qui retracent les nécessités du processus d'installation tout en déstabilisant l'assemblage géométrique d'érable lisse qui compose le mur auquel elles s'agrippent ;

— une flèche d'épinette en suspension au plafond qui vient conforter la perception de flottement de l'agencement des luminaires et marquer une transition entre la Suite et les autres bureaux.

La **troisième phase** quant à elle consiste en l'installation impromptue de divers fragments de bois usés, choisis pour leur intérêt textural. C'est l'idée du « placard » brut et nomade que l'on vient apposer en contrepoint ou comme suture entre deux plans hétérogènes. Cette dernière étape met en jeu la spontanéité du risque. Bénéficiant d'une bonne quantité de matériaux nous avons à jauger la pertinence d'un geste en rapport à la tolérance potentielle d'un client devant gérer les perceptions multiples de son personnel. L'entreprise est joyeusement périlleuse. Elle est certes limitée par le frein que nous impose notre rapport au client mais constitue néanmoins une intéressante opportunité de vérifier la virtualité provocatrice de la matière : il faut passer outre aux connotations sociales du matériau pour en apprécier toute la richesse...

Si en rapport à une volonté d'introduire une « noble sauvagerie » en milieu normalisé le résultat d'ensemble peut sembler modeste, il constitue par ailleurs un reflet exact de l'écart existant entre la perception d'une expérience en des lieux conditionnés à l'excès artistique et celle en d'autres ne l'étant pas. C'est par ailleurs précisément en ces derniers lieux guidés par les contingences de la quotidienneté que doit s'opérer dans un respect non dénué d'audace, le virage perceptif vers un apprivoisement progressif de la désintégration comme modalité d'accès à l'immatérialité.

phase A

phase B

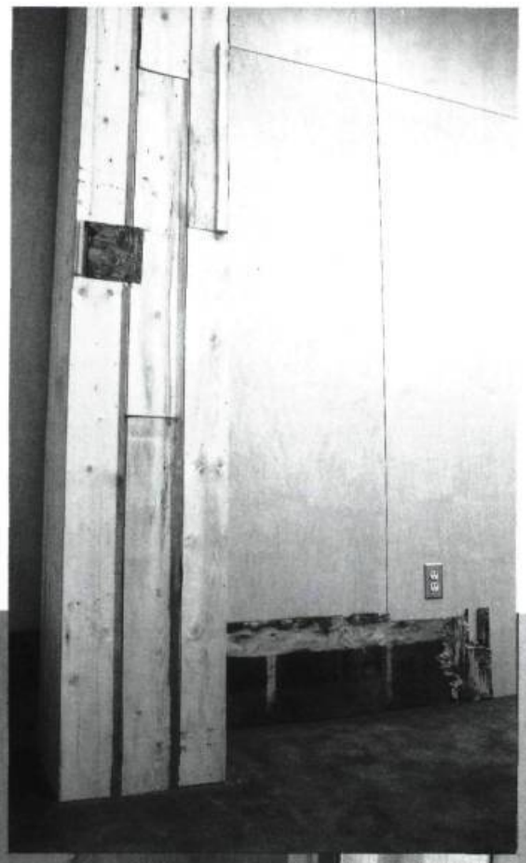

phase C

Photos : Luc LÉVESQUE